

# SIGNES DE VIE

## Bulletin du RESPECT DE LA VIE - MOUVEMENT D'ÉDUCATION (RVME)

*Le Respect de la Vie - Mouvement d'Éducation (RVME) est un organisme de bienfaisance canadien qui éduque au respect de toute vie humaine du moment de la conception jusqu'à la mort naturelle*

---

### EUTHANASIE = FIN DE LA CIVILISATION

---



Conseil d'administration

**président national**

Ward O'Connor

**secrétaire**

Isabelle Bégin-O'Connor

**trésorier**

André Hamel

**RVME Montréal**

Myriam Tétrault

Sr Pauline Grondin, s.m.r.

Gisèle Lalande

**RVME Outaouais**

Renald Veilleux

**RVME Québec**

François Labrecque

Jocelyne Gagnon

**Coordonnées**

C.P. 2204

Succ. Hull

Gatineau, Qc J8X 3Z4

Tél. : (819) 772-9695 ;

Télec.: (819) 772-9713

Courriel : isabelle.begin@

sympatico.ca

Les gens semblent penser que l'euthanasie et le suicide assisté, si ceux-ci venaient à être légalisés, seraient limités aux cas exceptionnels des personnes rendues aux derniers jours d'une maladie terminale et pour qui la douleur serait difficile à traiter. Or, permettre l'accès à l'euthanasie et au suicide assisté à un groupe « sélect » de « méritants » serait tout à fait discriminatoire et ne tiendrait pas la route devant les contestations juridiques des gens souffrant psychologiquement, majeur ou pas. Plus de 10 % des Québécois dépendent d'antidépresseurs pour traverser leur journée... N'est-ce pas assez pour frissonner à l'idée même de la demande énorme et non-refusable qui surgirait pour la mise à mort provenant de personnes suicidaires ? Si on ouvre l'euthanasie pour un groupe sélect, il faut l'ouvrir pour tous. Légiférer pour l'exception est un mirage maintes fois prouvé irréalisable dans l'histoire. Sachant que le fait de légaliser un phénomène le multiplie, voulons-nous vraiment banaliser la « mort comme solution » ? Ne croyons pas un seul instant que les soins palliatifs, qui consistent à donner aux personnes dans leurs derniers stades de vie, les meilleurs soins possibles de confort, ne subiront pas un dur coup avec la mise en place de l'option de mort. Et quand on ne nous donnera plus de soins pour notre douleur, aurons-nous alors vraiment un « choix » ? Les gens semblent penser que l'euthanasie est une chose absolument nécessaire parce qu'ils ont vu un être cher, il y a des décennies, mourir dans la douleur. Or, le traitement de la douleur et les autres soins palliatifs ont connu des avancées gigantesques au cours des dernières années. Ces situations ne se présentent plus aujourd'hui. Dans des cas exceptionnels, la sédation palliative, soit le fait de provoquer un sommeil, est utilisée. Avec le statut quo, en continuant à investir dans les soins palliatifs et curatifs, on évitera les risques énormes d'abus découlant du fait de donner le pouvoir à quelqu'un de nous enlever la vie (médecins, enfants, conjoint, etc., pour héritage, assurance-vie, soulagement personnel, etc.) et d'obliger les médecins à se déshumaniser et à déshumaniser les patients pour les tuer sur demande. Cela changerait radicalement le monde de la médecine et abolirait le fondement de la démocratie, soit l'interdiction de s'entretuer. La civilisation (le plus fort soutient le plus faible) s'en trouverait happée, ce qui laisserait libre cours à la loi de la jungle (le plus fort élimine le plus faible). L'Association médicale canadienne et le Sénat canadien s'opposent à ces phénomènes parce que les risques et conséquences pour la société sont trop destructeurs.

# RESPECT DE LA VIE – MOUVEMENT D'ÉDUCATION – RÉGION DE L'OUTAOUAIS

## *Comité régional*

### **Responsable**

Ward O'Connor

### **Deux autres membres du comité régional**

Renald Veilleux  
Isabelle Bégin-O'Connor

### **Collaborateurs**

Darquise Saumure  
Pauline Brazeau  
Jacqueline Veilleux

### **Vallée-de-l'Or**

Gilles Bernatchez  
Rhéal D'Amour

### **Coordonnées**

C.P. 2204, Succ. Hull,  
Gatineau (Qc) J8X 3Z4  
Tél. : (819) 772-9695  
Télec.: (819) 772-9713  
Courriel :  
[isabelle.begin@sympatico.ca](mailto:isabelle.begin@sympatico.ca)

## **CONFÉRENCE SUR L'EUTHANASIE À OTTAWA LE 29 NOVEMBRE**

Le RVME Outaouais a assisté à la conférence sur l'euthanasie tenue à l'église Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, le 29 novembre. Le père dominicain Didier Caenepell et M. Jean Chouinard, chef des soins continus à l'hôpital St-Vincent d'Ottawa, ont fait ressortir combien l'euthanasie proprement dite n'était pas nécessaire du point de vue médical et que si l'opinion publique en venait à exiger sa légalisation, il faudrait la permettre pour des raisons plutôt sociales (souffrance psychologique) que médicales.

Comme nous le disions, le phénomène serait ainsi très difficile à limiter. Une telle banalisation de la mort comme solution apporterait alors une diminution du seuil de tolérance culturelle à l'adversité, et les épreuves de la vie (p. ex. séparation, divorce, toxicomanie, pauvreté, perte d'emploi, alcoolisme, dépendance au jeu, perte d'un être cher, etc.) ne cesseraient de gagner sur le moral des gens, de moins en moins habitués à combattre pour grandir et pour devenir plus fort dans les vicissitudes. Puisque le gouvernement offrirait le suicide comme un « service », cette « solution » serait de plus en plus perçue comme légitime et acceptable. Ne laissons pas tomber nos jeunes, pour qui la vie est déjà si difficile, en leur enseignant que le suicide peut être une chose « raisonnable », qu'il existe effectivement des situations « sans espoir » et des vies qui « ne valent rien ». Quel message pathétique, fataliste et effectivement « déprimé » nous léguerions alors !

## **NOTRE LETTRE À L'ÉDITEUR PUBLIÉE DANS LE JOURNAL LE DROIT**

Le vendredi 6 novembre, le journal *Le Droit* publiait notre lettre intitulée « Les Québécois déchirés quant à l'euthanasie », dont nous reproduisons ici le texte pour vous : « Un sondage national effectué du 6 au 13 octobre par Environics Research auprès de 1 014 Canadiens et publié le 2 novembre 2009 indique que chez les Québécois, même si l'appui à la légalisation de l'euthanasie est le plus élevé au pays (75 %), les préoccupations au sujet des conséquences de la légalisation de l'euthanasie sont également parmi les plus élevées au pays : 52 % des Québécois se disent « fortement préoccupés » à l'idée de voir des gens euthanasiés sans leur consentement, et 21 %, « plutôt préoccupés ». Les Québécois témoignent ainsi de la complexité et de la gravité de la question. »

**OFFRE D'EMPLOI AU CENTRE MIRIAM (ORLÉANS) : (613) 830-8623**

---

---

# RESPECT DE LA VIE – MOUVEMENT D'ÉDUCATION – RÉGION DE MONTRÉAL

## CONFÉRENCE RVME SUR L'EUTHANASIE À LAVAL

Nous avons donné notre conférence « Euthanasie et suicide assisté : pourquoi s'opposer à leur légalisation » au Conseil Fabre des Chevaliers de Colomb à Laval, le mardi 3 novembre. Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'événement, dont le cérémoniaire d'État des Chevaliers de Colomb du Québec ainsi que le député de district et le directeur régional. Merci beaucoup à M. Yves Lemay, Grand Chevalier du conseil Fabre, pour l'excellente organisation et promotion pour cette soirée. Nous espérons offrir cette conférence à Montréal à tous nos membres en janvier ou en février, soit juste avant la 2<sup>e</sup> heure de débat et le vote en Chambre des communes sur le projet de loi C-384.

*Comité régional*

### **Responsable**

Myriam Tétrault

### **Deux autres membres du comité régional**

Sr Pauline Grondin  
Gisèle Lalande

### **Coordonnées**

a/s Sr Pauline Grondin,  
s.m.r.  
1431, rue Fullum  
Montréal, Qc,  
H2K 3M3

Tél. : (514) 933-8354  
Télec. : (514) 933-1823  
Courriel :  
[rvmentl@bellnet.ca](mailto:rvmentl@bellnet.ca)

## **NOS ADMINISTRATEURS FONT CONNAÎTRE L'HUMANITÉ DE L'ENFANT À NAÎTRE**

Notre nouveau tableau du développement de l'enfant à naître a été diffusé largement par nos membres et administrateurs dans différents centres de santé. Nous en restons sans échos mais nous savons que cet outil éducatif fait son bonhomme de chemin pour faire connaître la vérité concernant l'humanité de l'enfant à naître. Téléchargez-le et distribuez-le gratuitement à partir de notre site Web au [www.rvme.org](http://www.rvme.org), page « publications ».

## **LE RVME MONTRÉAL CONSCIENTISE CONCERNANT LES LACUNES DU CONDOM**

Le 1<sup>er</sup> décembre ayant été décrété « Journée mondiale de lutte contre le SIDA », une gigantesque machine de promotion du condom s'est activée dans les médias. Ainsi, le RVME en a profité pour transmettre le dépliant Vivere concernant les lacunes du condom aux principaux intéressés, en l'occurrence le Dr Réjean Thomas, de la clinique L'Actuel de Montréal, et l'organisation Médecins du monde. Plusieurs de nos membres ont saisi l'occasion de diffuser le dépliant, lequel est rempli de références scientifiques crédibles, récentes et vérifiables, à des personnes de leur milieu. N'hésitez pas à en faire autant ! Le dépliant se télécharge gratuitement à partir de notre site Web au [www.rvme.org](http://www.rvme.org), page « Publications ».

---

## RESPECT DE LA VIE – MOUVEMENT D'ÉDUCATION – RÉGION DE QUÉBEC

### NOTRE LETTRE À L'ÉDITEUR PUBLIÉE DANS LE JOURNAL *LE SOLEIL*

#### *Comité régional*

#### **Responsable**

André Hamel

#### **Deux autres membres du comité régional**

François Labrecque  
Jocelyne Gagnon

#### **Coordonnées**

070-1073, boul.  
René-Lévesque Ouest,  
Québec (Qc)  
G1S 4R5

Tél. : (418) 688-0426  
Télec. : (418) 688-1399

**Courriel :**  
Isabelle.begin@  
sympatico.ca

Notre lettre à l'éditeur intitulée « Euthanasie : vœux pieux des médecins » a été publiée dans le journal *Le Soleil* le vendredi 6 novembre. Nous en reproduisons ici pour vous le texte : « Selon le Collège des médecins du Québec, l'euthanasie constituerait un « soin de fin de vie approprié » dans certains cas "exceptionnels", aux tous derniers jours d'une maladie terminale comportant une souffrance prolongée ou difficile à traiter. Il faut absolument que les médecins comprennent que malgré leurs bonnes intentions de limiter l'euthanasie à ces cas, ce sera impossible de le faire. C'est du tout-ou-rien car limiter l'accès à l'euthanasie à certains groupes serait absolument discriminatoire. Si on ouvre la porte à un groupe, toute personne, souffrant de n'importe quelle souffrance, physique ou psychologique, de n'importe quel âge, devra y avoir accès. Ce, alors que l'euthanasie n'est aucunement requise aujourd'hui. Il existe, pour les cas "exceptionnels" dont ils parlent, la sédation palliative, soit un sommeil provoqué. Il ne s'agit nullement là d'euthanasie. Le fait d'administrer de la morphine pour soulager la douleur n'est aucunement, non plus, de l'euthanasie. Il ne faut pas se laisser bernier par des vœux pieux qui ne sont aucunement réalisables. L'euthanasie et le suicide assisté, c'est du tout-ou-rien. Il n'y pas de « légifération pour l'exception » possible. Une fois la porte entrouverte un tant soit peu, on ne pourra jamais la refermer ni freiner son ouverture. »

### **L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBÉC NOUS TEND LA MAIN**

À la demande du service d'animation pastorale de l'archidiocèse de Québec, nous leur avons transmis la trousse éducative RVME, qu'ils ont qualifiée de « coffre à trésors ». Quel ravissement pour nous que nos outils puissent sembler utiles pour tout un réseau de gens qualifiés et sensibilisés à la cause de la vie et de la famille. À suivre !

### **LA TROUSSE RVME POSTÉE À TOUTES LES RESSOURCES INSCRITES DANS NOTRE GUIDE RESSOURCE**

Le 22 octobre, nous avons procédé à l'envoi de notre trousse éducative, comportant entre autres notre guide ressources du soutien à la grossesse

et à l'adoption dans  
la région de Québec,  
à toutes les  
ressources figurant  
dans notre guide.  
Comptez sur nous  
pour répandre la  
Culture de la Vie !

---

vol. 9, n° 4, hiver  
2009 *Signes de*  
*Vie*  
4

# SAVIEZ-VOUS QUE

## L'AVORTEMENT EN VOIE D'ÊTRE BANI EN CORÉE DU SUD

En Corée du Sud, alors qu'au moins 43,7 % des grossesses se soldent maintenant par un avortement, l'implosion démographique qui en résulte est en voie de forcer le gouvernement du pays à appliquer strictement la prohibition de l'avortement qui existe au pays depuis des décennies mais qui n'avait jamais été appliquée auparavant. Le taux de fécondité actuel de ce pays se situe à 1,21 enfant par femme, ce qui est catastrophique pour la stabilité économique du pays. La bonne nouvelle ici est que les conséquences de l'avortement commencent à se faire sentir et qu'un renversement des tendances s'avérera incontournable dans les divers pays.

## LA MAJORITÉ DES CANADIENS EN DÉFAVEUR DU STATUT QUO CONCERNANT L'AVORTEMENT

Un sondage Environics mené en octobre 2009 montre que 56 % des Canadiens sont en faveur d'une protection juridique de l'enfant à naître et que 68 % des Canadiens sont en défaveur du financement public des avortements.

## LA MOTION 388 PASSE LA SECONDE LECTURE

La motion 388, qui préciserait que le fait de conseiller une personne de se suicider sur Internet serait tout autant un crime que de toute autre façon, a été adoptée à l'unanimité le 18 novembre. La motion est maintenant à l'étude par le comité de la justice de la Chambre des communes.

## LE PARLEMENT DE L'AUSTRALIE DU SUD REJETTE LE SUICIDE ASSISTÉ

Le 18 novembre, le parlement de l'Australie du Sud a rejeté un projet de loi visant à décriminaliser le suicide assisté... par un (1) vote...

## LE NEW HAMPSHIRE EN VOIE DE REJETER LE SUICIDE ASSISTÉ

Le 12 novembre, un comité de l'assemblée législative de l'état du New Hampshire aux États-Unis a rejeté un projet de loi visant à légaliser le suicide assisté par un vote de 14 contre 3. Il se peut que l'assemblée législative ne tienne pas compte de cette recommandation du comité. À suivre.

## « CHAPITRE FINAL » DU MOUVEMENT DES DROITS DE LA PERSONNE AUX ÉTATS

À la fin octobre, les états du Michigan et du Montana ont joint les rangs des douzaines d'états américains qui ont lancé des projets de lois dits « *personhood* » cherchant à clore le chapitre final du mouvement des droits civils aux États-Unis. Ces projets de loi énoncent que l'être humain est un être humain dès le moment de la conception et a le droit à la protection de la loi dès cet instant. Le mouvement « *personhood* » américain fait énormément de vagues, même si les médias n'y accordent pas beaucoup d'attention. Que le tsunami se rende jusqu'à nous !

## LE PÉROU SUSPEND LA DISTRIBUTION DE LA PILULE DU LENDEMAIN

À la fin octobre, le tribunal constitutionnel du Pérou a décidé de suspendre la distribution de la pilule du lendemain en raison de son mécanisme souvent abortif.



## OUI, JE VEUX AIDER LE RVME À BÂTIR LA CULTURE DE LA VIE !

- INDIVIDUS** : Pour **30 \$ par année**, je deviens membre et je recevrai :
- ORGANISMES 1** : Pour **200 \$ par année**, nous devenons **membre** et nous recevrons :
- ORGANISMES 2** : Pour **30 \$ par année**, nous **ne devenons pas membre (donc pas de droit de vote)** mais nous recevrons tout de même :

- ✓ quatre numéros par année du bulletin de bonnes nouvelles pour la vie du RVME, *Signes de Vie* ;
- ✓ Un reçu d'impôt pour le montant de ma cotisation et, le cas échéant, de mon don supplémentaire.

L'année de cotisation correspond à l'année de calendrier, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. La date d'aujourd'hui est le \_\_\_\_ e jour du mois de \_\_\_\_\_ de l'an \_\_\_\_\_. Si cette date est entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août, ma cotisation s'applique à l'année de calendrier en cours. Par contre, si la date d'aujourd'hui est entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, ma cotisation s'applique au restant de l'année en cours ainsi qu'à l'année de calendrier qui suit.

- Je désire ajouter à ma cotisation un don au RVME de :
  - 50 \$     100 \$     200 \$     autre montant de : \_\_\_\_\_ \$ ; ou
- J'inclus douze (12) chèques post-datés de \_\_\_\_\_ \$ pour les 12 prochains mois.

### MES/NOS COORDONNÉES (LETTRES MOULÉES S.V.P.)

\_\_\_\_\_  
Prénom

\_\_\_\_\_  
Nom de famille

\_\_\_\_\_  
Organisme (le cas échéant)

\_\_\_\_\_  
N°

\_\_\_\_\_  
Rue

\_\_\_\_\_  
App.

\_\_\_\_\_  
Ville

\_\_\_\_\_  
Province

\_\_\_\_\_  
Code postal

Tel. : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

J'envoie le présent formulaire accompagné de mon ou mes chèque(s) établi(s) à l'ordre de la **région dans laquelle je demeure**. Si je demeure à l'extérieur de l'une des régions ci-dessous, je libelle mon chèque à l'ordre du « **RVME – Secrétariat général** », maintenant au « C.P. 2204, Succ. Hull, Gatineau (Qc) J8X 3Z4 ».

#### RVME Québec

1073, boul. René-Lévesque Ouest  
Québec (Québec) G1S 4R5  
Diocèse de Québec

#### RVME Outaouais

C.P. 2204, Succ. Hull  
Gatineau (Québec) J8X 3Z4  
Diocèses de Gatineau-Hull,  
Ottawa, Mont-Laurier, Amos  
Rouyn-Noranda, Pembroke  
et Alexandria-Cornwall

#### RVME Montréal

a/s Sr Pauline Grondin, s.m.r.  
1431, rue Fullum,  
Montréal (Québec) H2K 3M3  
Diocèse de Montréal